

**Recherche, vulgarisation et valorisation d'actes anciens concernant
l'immigration indienne de la seconde moitié du XIX^{ème} siècle,
singulièrement en Guadeloupe**

Aurélie

Bulletin courriel gratuit et irrégulier

NUMERO 40

Sommaire des numéros précédents...

<i>Aurélie</i>	N°
Liste des 93 convois d'introduction d'indiens en Guadeloupe (1854 à 1889)	1
Liste des 27 convois de rapatriement d'indiens de Guadeloupe (1861 à 1906)	2
Complément d'information sur le Sigisbert Cezard , 4 ^{ème} convoi indien arrivé en Guadeloupe	3
Complément d'information sur le Richelieu , 5 ^{ème} convoi indien arrivé en Guadeloupe	4
Complément d'information sur le Hambourg , 2 ^{ème} convoi indien arrivé en Guadeloupe	5
L'assimilation des indiens 'renonçants' à partir de 1881	6
Complément d'information sur l' Epervier , 87 ^{ème} convoi indien arrivé en Guadeloupe	7
L'immigrant indien dans la Guyane de la seconde moitié du XIX ^{ème} siècle	8
Bilan de l'immigration indienne en Guadeloupe 14 ans après l'arrivée de l'Aurélie	9
Le quotidien de l'immigré indien en Guadeloupe 1 an après l'arrivée de l'Aurélie	10
Avant 1861, l'immigration indienne : une parmi d'autres étrangères : les règles communes	11
Quelques aspects administratifs de l'émigration indienne vers les colonies 'à sucre'	12
Sujet 1 : une mise en garde de l'Eglise en Guadeloupe en 1956 : pas de confusion Catholicisme/Hindouisme Sujet 2 : essai de cartographie de l'immigration indienne sur le domaine de Gardel entre 1870 et 1889	13
Vers la disparition des institutions dédiées à la population indienne immigrée en Guadeloupe	14
1838, Guyana : à l'origine de l'immigration indienne dans la Caraïbe anglophone	15
L'arrivée des migrants indiens en Guadeloupe, les dépôts d'immigrants	16
Les débuts de l'immigration indienne au Surinam	17
L'immigration indienne dans les débats du Conseil général de la Guadeloupe – session de 1868	18
Le débat sur l'immigration indienne au Conseil général de la Guadeloupe en 1854, An I de cette immigration	19
Un réquisitoire de 1872 contre l'immigration indienne en Guadeloupe	20
Sujet 1 : débuts de l'immigration indienne vers les colonies anglaises Sujet 2 : compléments d'information concernant quelques uns des 93 convois listés dans le numéro 1	21
1829/1854, l'Île Maurice initie l'immigration indienne dans les colonies à sucre de l'Europe	22

Les débuts de l'immigration indienne à la Réunion, des débuts à 1866	23
Sujet 1 : détails de la vie quotidienne dans l'immigration indienne en Guadeloupe	24
Sujet 2 : en marge de l'immigration indienne : l'unique ' convoi madérien ' de la Guadeloupe	
Sujet 1 : une mortalité indienne hors normes à Terre-de-Haut	25
Sujet 2 : actualisation permanente(N°1) 1 du dossier des convois indiens introduits en Guadeloupe	
Sujet 1 : les dépôts d'émigrants en Inde.	26
Sujet 2 : quel 'code' régissait l'état-civil des natifs de l'ancienne colonie française en Inde ?	
Sujet 1 : 1853 - arrivée de l' <i>Aurélien</i> en Martinique, premier convoi indien des colonies françaises de la Caraïbe	27
Sujet 2 : Indo-descendants des Antilles françaises : Illusion d'une remontée généalogique au-delà de l'Aurélien	
Le cadre juridique de l'immigration indienne dans les colonies françaises à partir du 1 ^{er} juillet 1862	28
Sujet 1 : quelques aspects de l'immigration indienne au Surinam	29
Sujet 2 : nouveaux éclairages sur le convoi indien du Sigisbert-Cézard	
Sujet 3 : un auteur/acteur tamoul contemporain : Antonyhasan Jesuthasan	
La fin de l'immigration indienne en Guadeloupe & l'arrivée à Pointe-à-Pitre le 30 janvier 1889 du dernier convoi	30
L'immigrant indien devant les cours d'assises de la Guadeloupe : audiences du 1 ^{er} trimestre 1879	31
L'immigration indienne dans la presse guadeloupéenne – dans différents numéros du Journal Officiel de la Guadeloupe de l'année 1882	32
Premiers (et éphémères) syndics des immigrants en Guadeloupe : Les secrétaires de mairie - novembre/décembre 1855	33
Discours d'une femme d'état trinitadienne sur l'abolition de l'engagisme indien dans son pays	34
La problématique christianisation des engagés indiens en Guadeloupe	35
1) L'engagé indien dans les registres de décès de Goyave de 1854 à 1889	36
2) <i>L'Aurélien</i> au cœur d'une nouvelle histoire de Jack Caïlachon	
1) L'immigration indienne dans le budget de la Guadeloupe à un an de l'arrivée du Nantes-Bordeaux	37
2) Bonnes feuilles : les femmes dans la littérature indo-caraïbe	
1) Vaines demandes de reprise de l'émigration indienne vers la Guadeloupe après sa suspension par Londres	38
2) Quelques avis de la presse de Chandernagor de 1885 à 1889 touchant à l'approvisionnement en riz des Indiens engagés en Guadeloupe	
1) La question – vue en 1879 – du réengagement des Indiens sur les habitations guadeloupéennes	39
2) Comment étaient réglées les successions d'immigrants indiens décédés en Guadeloupe sans aucun héritier ?	

Et du présent numéro...

Janvier 1855 / Martinique : 1^{ère} célébration de Pongal dans l'espace colonial français des Antilles

Janvier 1855 / Martinique : 1^{ère} célébration de Pongal dans l'espace colonial français des Antilles

Jack Cailachon

Lorsque, peu d'années après la disparition de l'esclavage, le droit de l'engagisme s'élabore en 1852 et se fixe à compter de juin 1861 [voir *Aurélie* N° 11] s'agissant spécifiquement de l'engagisme indien, il est d'*ordre public* que tout travailleur immigré indien (*engagé* indien selon la terminologie de l'époque) **a droit** chaque année à un **congé obligatoire** de quatre jours pour 'Pongal', début janvier. C'est d'ailleurs l'unique 'congé annuel' auquel a droit cet engagé indien.

La mémoire guadeloupéenne ancienne de ces célébrations à la fois culturelles, rituelles et festives de 'Pongal' a transmis le souvenir de manifestations populaires au-delà du seul cercle diasporique indien de la seconde moitié du XIX^{ème} siècle ; au point d'en avoir imprégné la créolité guadeloupéenne. Certains ne disent-ils pas en effet que le mot *pangal* - de l'adage créole bien connu '*domino ka rimé an pangal...etc.*' - serait né de ces fêtes populaires annuelle de la 'diaspora' indienne d'alors ?

Cependant, à mesure que disparaîtraient les générations successives d'*immigrants indiens en Guadeloupe* et que s'imposerait à leurs descendants – des *Guadeloupéens d'ascendance indienne* et non plus des *Indiens* - la triple assimilation créole, catholique et française – Pongal tendrait à progressivement se confidentialiser, s'estomper puis disparaître à la charnière des XIX^{ème} et XX^{ème} siècles, avant d'amorcer, aux premières années du XXI^{ème} siècle, une forme de renaissance. De fait, Pongal n'a recommencé à être célébré en Guadeloupe qu'à partir de la seconde décennie du XXI^{ème} siècle.

Cette récente réactivation de la dimension indienne *culturelle/rituelle* de l'identité créole guadeloupéenne s'inscrit dans une dynamique *culturelle*, plus ancienne et plus ample, portée par des Guadeloupéens d'ascendance indienne pour nombre d'entre-eux et engagés, depuis le milieu du XX^{ème} siècle, dans des démarches diverses de redécouverte, valorisation et rééquilibrage de la racine indienne ; l'une des deux racines culturelles historiques de l'identité créole guadeloupéenne qui, *pour le moins*, furent fort relativisées par les anciennes politiques culturelles.

Toutefois, lorsque, fin décembre 1854, l'*Aurélie* débarque à Pointe-à-Pitre les 312 premiers travailleurs immigrés (*engagés*) destinés à la Guadeloupe, cela fait déjà plus d'un an et demi – depuis le 6 mai 1853 précisément - que *ce même voilier* a débarqué à Saint-Pierre les 313 premiers immigrants engagés indiens destinés à la Martinique.

D'autres 'convois se succéderont en Martinique avant l'arrivée inaugurale de l'*Aurélie* en Guadeloupe, en sorte qu'un peu moins d'un millier d'Indiens étaient déjà présents en Martinique lorsque les 312 de l'*Aurélie* arrivèrent à Pointe-à-Pitre. Dès lors, et très logiquement, la toute première fête de Pongal - qui a lieu chaque année au mois de janvier - dans une colonie française

des Antilles, put être célébrée pour la première fois en Martinique, dans la commune du François, dès janvier 1855.

Le 6 janvier 1855, soit deux semaines après l'arrivée de l'*Aurélie* à Pointe-à-Pitre, un engagé de la commune du François en Martinique, écrit à l'un de ses amis pour lui décrire la toute première fête de Pongal célébrée en Martinique, sur son habitation.

Extraits :

« ...C'est le premier de l'an que les Indiens ont commencé leur fête qui doit durer quatre jours.

Au lever du jour, plusieurs d'entre eux, désignés dès la veille, vont chercher des branches vertes pour recouvrir la charpente d'une grotte élevée dans l'enceinte d'un ancien manège converti en machine à vapeur. L'emplacement est grandiose et se prête admirablement au développement de la fête.

La grotte, artistement travaillée, est assez semblable à celles que la ferveur des fidèles élève sur nos place publique le jour de la fête Dieu. Seulement, elle est surmontée d'arcades de verdure ornées de guirlandes de fleurs, et la porte, de forme cintrée, est beaucoup plus petite.

Au fond de la grotte s'élève un petit tertre, où sera bientôt placée la pagode qui présidera à toute la fête. Cette espèce d'autel se compose presque entièrement de bouse de vache. On connaît le respect des Indiens pour cet animal. Ils ont une singulière vénération pour les cendres de ses excréments ; et leur principale espérance de bonheur futur consiste à pouvoir mourir dans le Gange, fleuve sacré, en tenant un de ces quadrupèdes par la queue.

Pendant que les préparatifs s'achèvent, les Indiens, armés de morceaux de verre de bouteille fort tranchants, se rasent réciproquement le menton et la tête, ne respectant que la longue touffe de cheveux, qui doit servir à l'ange présidant à leur destinée, à les transporter au ciel.

Après ces premiers soins donnés à leur toilette, ils se rendent au bord de la mer et, à un signal, ils se précipitent dans les flots. Ils font de nombreuses ablutions et procèdent à la purification des objets qui serviront à la cérémonie et au sacrifice. Ceux qui doivent remplir des rôles principaux se revêtent de costumes qu'ils ont eu soin de préparer.

Pendant ce temps, le maître de cérémonies préside à la formation de la Pagode. Il dresse, dans un vase de cuivre apporté de l'Inde, une pyramide formée de feuilles de manguiers et il la recouvre entièrement de guirlandes de fleurs. Au sommet se trouve un beau citron jaune figurant une petite boule d'or.

La Pagode est placée sur un tapis de bananier, et c'est alors que commence véritablement la fête. L'Indien qui doit porter l'idole à la grotte s'avance ; son air est grave, sa démarche lente, ses longs cheveux entrelacés de fleurs, sont relevés au sommet de la tête : c'est le trône destiné à la Pagode pendant la procession. Le haut de son corps est nu, mais enduit d'une couleur jaune représentant assez habilement, au moyen de tatouages, une cotte d'armes. Le reste du corps est entouré d'écharpes de diverses couleurs produisant un joli effet.

L'aide de cérémonies, après avoir brûlé de l'encens et brisé des cocos dont l'eau est répandue sur les fruits placés au pied de l'idole donne un signal. A ce signal, chacun se prosterne et vient, en rampant, adorer l'idole de son culte. Plusieurs paraissent inspirés ; des chants se font entendre.

Mais le silence se rétablit bientôt, et le maître de cérémonies soulève la Pagode avec respect et la place sur la tête de l'Indien à qui est réservé l'honneur de la porter à la grotte. Celui-ci, ayant à ses côtés deux hommes armés de coutelas, s'avance gravement précédé de deux autres Indiens portant des lances ornés de citrons jaunes. Au-devant des licteurs et à quelques pas de distance, on voit deux autres hommes revêtus de costumes bizarres, tenant de longs bâtons dans chacune de leurs mains. Ils combattent tout en marchant : on dirait un bon et un mauvais génie, Oromaze et Arimane.

Pendant le trajet des cris sauvages se font entendre. Arrivé à la grotte, celui qui porte la Pagode hésite ; il avance, il recule, il semble saisi de convulsions ; chez lui l'exaltation est à son comble : mens agit mollem. Et cependant il ne peut franchir l'entrée de la grotte. Mais un Indien paraît ; son costume est celui d'un guerrier ; il est armé d'un coutelas ; il s'élançe, il combat, il triomphe. Le visage du porteur de Pagode s'épanouit aussitôt, il fait entendre un cri de joie et, radieux, va déposer l'idole sur le tertre au fond de la grotte. Des chants et des danses commencent à l'instant même pour ne cesser qu'avec la fête.

Pendant les divertissements, des fruits de toute espèce, des cocos et des figes surtout, du pain et des boissons sont déposés au pied de la Pagode. L'encens brûle et sert à la purification des mets.

*Mais la scène change. On dresse devant la grotte un fourneau, sur lequel on fait cuire du riz avec du lait dans un vase neuf, pour tirer des augures de la façon dont le lait bout. Dès qu'on aperçoit les premières ébullitions, les Indiens crient **Pongol**, qui veut dire **il bout**. Le riz est présenté d'abord à l'idole ; après quoi tous les assistants en mangent un peu.*

Après cette cérémonie, le sacrifice commence. On met sur l'autel des cendres sacrées de bouse de vache. Chaque Indien s'en frotte le front, la poitrine et les deux épaules, afin de se purifier de tous leurs péchés. Deux innocents agneaux – don du propriétaire – sont amenés en face de la grotte. Ils sont parés de fleurs. Le maître des cérémonies, aidé de quatre Indiens, verse sur eux l'eau lustrale, leur en fait boire et les parfume avec l'encens. Cependant, les aides les saisissent aux extrémités, et le guerrier qui a mis en fuite le

mauvais génie reparait et, d'un seul coup de cimeterre, abat la tête des victimes. Des cris d'allégresse retentissent et les agneaux sont emportés pour servir au repas du lendemain.

Pendant le reste de la fête, les Indiens se reposent la journée et se livrent le soir à des danses qui ne manquent pas d'originalité. Vers le soir de la quatrième journée, ils enlèvent la Pagode et vont en cérémonie la jeter à la mer.

*Telle a été sur l'habitation la célébration de Pongol. C'est, comme vous le savez, la plus grande fête des Indiens. Elle arrive le 1^{er} du 10^{ème} mois, **Taiï**, janvier ; elle est destinée ordinairement à célébrer le retour du soleil dans le nord. Ici, elle a servi à tout pour ainsi dire, et a fourni aux Indiens l'occasion de faire des repas sinon somptueux, du moins dignes, du moins par la profusion, des héros de Rabelais.*

- **Source et pour consulter le document in extenso :**

Le Moniteur de la Martinique : journal officiel de la colonie, 1855-01-14 : accessible en ligne : <https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k5103441q>

Aurélié

Dépôt légal : à parution.

J_cailachon@orange.fr

Diffusion : par '**transférer**' à l'initiative du lecteur.

NOUVEAU...

Mise en ligne progressive des précédents numéros d'Aurélié sur le site du CGPLI – Conseil Guadeloupéen Pour les Langues Indiennes :

<https://www.cgpli.org/aurelie-publication>